



# Situation céréalière française

## Campagne 2009/2010

### Production céréalière 2009/10

69,4 Mt dont 36,5 Mt de blé tendre

### Fabrication d'aliments composés

5,5 Mt de blé tendre, 2,6 Mt de maïs et 1,5 Mt d'orge

**L'importance des disponibilités en blé tendre entraîne un stock de report conséquent, évalué à 3,5 Mt. Il en est de même pour l'orge, dont le bilan s'alourdit encore un peu plus aux vues des dernières prévisions : le stock final en orge est estimé à 3,8 Mt. Malgré la diminution des ressources en maïs, les prévisions d'export encourageantes permettent l'allègement du stock final, qui devrait avoisiner les 2,2 Mt.**

**COLLECTE DE BLÉ  
TENDRE 2009/10 :**  
32,7 Mt

► **Blé tendre : production estimée à 36,5 Mt et progression des emblavements pour la récolte 2010**

La production de blé tendre est estimée à 36,5 Mt et la collecte à 32,66 Mt. A l'aune des premières estimations d'ensemencements pour la récolte 2010, les surfaces sont en hausse de 2,9% en blé tendre et atteindraient ainsi 4,89 Mha. Les régions du sud-ouest enregistrent des hausses supérieures à la moyenne nationale.

► **Céréales secondaires 2009/10 : production d'orge record et collecte précoce de maïs**

La production d'orge est estimée à 12,9 Mt. La collecte devrait s'élever à 10,66 Mt. Les surfaces ensemencées en orges d'hiver pour la récolte 2010 devraient baisser de 4% par rapport à 2009, à 1,26 Mha. Ce mouvement résulte du niveau particulièrement déprimé des cours de cette céréale d'hiver qui s'est déjà traduit par des mises à l'intervention (313 105 t au 29/11/09).

La production de maïs est estimée à 14,79 Mt tandis que la collecte devrait avoisiner 12,9 Mt. Au 1<sup>er</sup> novembre, 62% de ce volume ont été collectés, contre 29,5% la campagne précédente à la même date. Les conditions météorologiques ont permis la précocité des semis dans certaines régions, tandis que l'été sec favorisait un avancement de la récolte.

### Bilan blé tendre

Milliers de tonnes	2009/2010	2008/2009
	Prév. Dec.	Prov. Dec.
Stock initial	3 096	2 685
Collecte	32 662	32 165
Autres	310	368
<b>Total ressources</b>	<b>36 068</b>	<b>35 219</b>
Ut. intérieures	15 717	14 668
- dont FAB	5 500	5 195
Export. Grains	15 890	16 464
- Union européenne	7 025	6 761
- Pays-Tiers (y.c. A.A*.)	8 750	9 587
Export. Farines	920	991
<b>Total exportations</b>	<b>16 810</b>	<b>17 455</b>
Stock final	3 541	3 096

\* AA : aide alimentaire

Source : FranceAgriMer

Les prévisions de production en blé dur s'établissent à 2,09 Mt contre 2,15 Mt en 2008. Les surfaces 2010 devraient progresser de 10% à 455 000 hectares, notamment en raison d'un maintien des cours du blé dur à un niveau plus élevé que les autres céréales.

► **Prix des céréales : redressement des cours du blé tendre et du maïs, stabilité de ceux de l'orge**

Mise à part l'orge dont les prix, au plus bas, évoluent peu (107,5 €/t pour le FOB Rouen le 4/12/09), les principales céréales ont vu leur

**BLÉ TENDRE**  
**CLASSE 1 :**  
 123 €/t Rendu  
 Rouen au 4/12

cours évoluer à la hausse depuis mi-septembre, dans le sillage de la parité euro-dollar (1€=1,51 \$ le 4/12/09). Si les cours du blé tendre se tassent depuis fin octobre, ceux du maïs progressent depuis mi-septembre. L'écart se creuse entre ces deux céréales : le 4 décembre, le FCW1 cotait 131,5 €/t et le maïs FOB Atlantique 139,7 €/t. En blé dur, le ralentissement de l'activité commerciale oriente les cours à la baisse : 175,7 €/t pour le FOB Port-La-Nouvelle le 4 décembre dernier, contre 245 €/t le 1<sup>er</sup> juillet 2009.

#### Bilan maïs

Milliers de tonnes	2009/2010	2008/2009
	Prév. Dec.	Prov. Dec.
Stock initial	2 342	2 172
Collecte	12 936	13 524
Importations	250	347
<b>Total ressources</b>	<b>15 528</b>	<b>16 043</b>
Ut. intérieures	4 949	5 878
- dont FAB	2 600	3 462
Exports Grains	6 860	6 335
- Union européenne	6 510	5 869
- Pays-Tiers	200	315
Export. Produits	1 480	1 487
<b>Total exportations</b>	<b>8 340</b>	<b>7 822</b>
Stock final	2 239	2 342

Source : FranceAgriMer

#### ► Alimentation du bétail : perte de compétitivité du maïs

Pour la campagne 2009/2010, les incorporations des trois principales céréales sont prévues à 9,6 Mt. Elles étaient de 10,3 Mt lors de la campagne 2008/2009. Plusieurs facteurs expliquent cette tendance à la baisse comme la préférence d'une fabrication d'aliments à la ferme en raison de la faiblesse des prix ou la crise que traverse la filière viande. La concurrence accrue des co-produits de l'industrie des biocarburants, tels que les tourteaux de colza, de tournesol ou les drèches de blé et maïs, va également dans le sens d'une modification des équilibres des matières premières dans les formules. Plus précisément, le maïs devrait être la céréale dont les utilisations par les fabricants d'aliments du bétail subiront la plus forte

baisse : elles sont prévues à 2,6 Mt contre près de 3,5 Mt en 2008. Cette baisse de 25% est principalement le fait de prix actuellement soutenus et qui rendent le maïs moins compétitif. Au contraire, le blé tendre, céréale au plus fort taux de protéine, devrait être favorisé dans les formules : ses utilisations par les FAB sont prévues en hausse à 5,5 Mt, contre 5,2 Mt la campagne précédente. Les incorporations d'orge devraient passer d'1,6 Mt en 2008 à 1,5 Mt en 2009, niveau toutefois élevé au regard des campagnes précédentes. La baisse particulièrement accentuée de la production d'aliments composés pour bovins semble entraîner une moindre sollicitation de l'orge dans les rations.

#### ► Exports 2009/10 : bonnes perspectives de ventes vers l'UE pour le blé tendre et le maïs

En blé tendre, les livraisons vers l'Union européenne sont prévues à 7,03 Mt, contre 6,76 Mt la campagne passée. Le blé français demeure avant tout compétitif vers les Pays-Bas et l'Italie, qui devraient importer respectivement 1,8 et 1,55 Mt cette campagne. Les exportations vers les pays tiers sont à l'inverse prévues en baisse, à 8,75 Mt. Elles dépendront en particulier des chargements à destination de l'Égypte qui est, avec 960 000 t chargées à fin novembre, la 2<sup>ème</sup> destination du blé français derrière l'Algérie (1,3 Mt).

Les ventes d'orge vers l'UE devraient passer de 4 Mt en 2008/2009 à 3,9 Mt en 2009/2010. Comme en blé tendre, les marchés belges et néerlandais prédominent : ils représentent 60% des livraisons intra-communautaires d'orge. Pour la campagne actuelle, les exportations vers les pays tiers devraient diminuer de 35% à 800 000 t, la concurrence de l'origine mer Noire étant toujours forte. En orge de brasserie, la Chine demeure la clé du poste export : à fin novembre, les chargements à destination de la Chine s'élevaient à un peu plus de 149 000 t.

En maïs, les livraisons vers l'UE devraient augmenter de 11% et atteindre 6,5 Mt. Avec des prévisions de livraisons établies à 2,7 Mt, la péninsule ibérique représente 40% des livraisons intra-communautaires de maïs. Cependant, le niveau des livraisons vers l'Espagne dépendra de la compétitivité du maïs français par rapport aux blés fourragers britanniques et brésiliens. Les exportations vers les pays tiers sont prévues à 200 000 t.

#### PRIX PAYÉS AUX PRODUCTEURS

*Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée*

#### Bilan orges

Milliers de tonnes	2009/2010	2008/2009
	Prév. Dec.	Prov. Dec.
Stock initial	1 576	718
Collecte	10 661	9 908
Importations	40	37
<b>Total ressources</b>	<b>12 277</b>	<b>10 663</b>
Ut. intérieures	2 537	2 590
- dont FAB	1 500	1 618
Export. Grains	4 745	5 269
- Union européenne	3 920	4 033
- Pays-Tiers	800	1 215
Export. Produits	1 200	1 228
<b>Total exportations</b>	<b>5 945</b>	<b>6 497</b>
Stock final	3 795	1 576

Source : FranceAgriMer

établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

Dans la continuité de cette campagne, aucun mouvement des prix payés aux producteurs n'est à noter sur ce mois de novembre. En effet, les variations de prix relevées chez les collecteurs enquêtés en novembre sont généralement inférieures à 5 €/t et globalement orientées à la hausse hormis pour les orges fourragères et les achats en acompte pour le blé dur et le triticale.

**Prix payés aux producteurs**

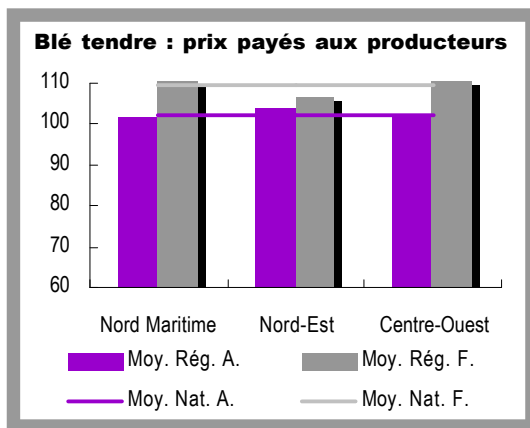
En €/t	nov-09		nov-08	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Blé tendre	102	109	137	121
Blé dur	175	139	194	274
Orge mouture	79	78	119	91
OBH*	91	88	145	145
OBP**	102	89	162	160

\*OBH : Orge Brassicole d'Hiver Source : FranceAgriMer  
 \*\*OBP : Orge Brassicole de Printemps

Excepté sur les transactions en ferme pour le maïs qui bénéficie enfin d'un prix supérieur à celui de la campagne précédente (+9%), les prix d'achat restent très nettement en deçà, même si l'écart constaté s'est globalement réduit. Le recul est plus prononcé sur les prix d'acompte ce qui témoigne de la prudence des collecteurs. Les prix d'acompte affichent ainsi toujours un recul de -2% (maïs) à -43% (orges brassicoles d'hiver), alors que sur les prix fermes, les baisses s'échelonnent de -10% (blé tendre et triticale) à -36% (avoine).

► **Blé tendre**

Peu de changements ont été relevés sur les achats de blé tendre aux producteurs en novembre. La part des achats effectuée en système d'acompte est restée inchangée par rapport au mois dernier, proche de 40%. Pour cette modalité d'achat, la tendance de prix s'est maintenue autour de 100 €/t, niveau observé depuis le début de la campagne. Sur les achats en ferme, quelques signes de redressement indiquent une tendance de prix autour de 110 €/t. En conséquence, les écarts de prix par rapport à la campagne dernière se sont réduits,



Source : FranceAgriMer

**BLE TENDRE :**  
109 €/t en ferme

passant de 28 à 25% en acompte et de 18 à seulement 10% en ferme. A l'échelle régionale, les prix relevés restent très homogènes, avec moins de 5 € d'écart d'une région à l'autre, tant en acompte qu'en achat ferme.

► **Blé dur**

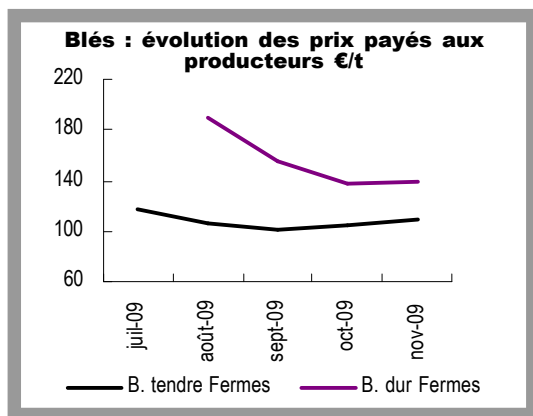
Encore réalisés majoritairement en acompte le mois dernier, les achats de blé dur en novembre l'ont été à hauteur de 90% en ferme. Les prix régionaux se situent toujours autour de 140 €/t, sans changement par rapport à octobre. A la même époque en 2008, le blé dur avait connu de fortes baisses (-50 €/t) ; le recul par rapport à la campagne précédente s'est donc réduit, passant de 40 à 23%.

**BLE DUR :**  
toujours peu d'activité

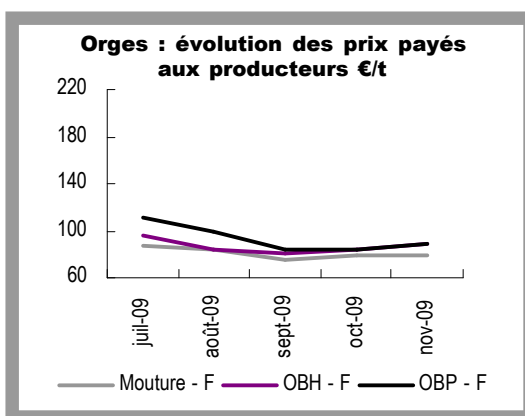
► **Orges**

Une situation également stable en orges, dont 85% des achats ont été réalisés en système d'acompte, que ce soit en mouture ou en brasserie. Un producteur d'orges fourragères a perçu en moyenne un peu moins de 80 €/t en novembre (acompte ou ferme), soit 40 €/t de moins qu'en novembre 2008 sur l'acompte et 13 €/t de moins en ferme. Les orges brassicoles d'hiver font également l'objet d'une grande homogénéité de prix, autour de 90 €/t, tant en acompte qu'en ferme. Sur les orges brassicoles de printemps, 10 €/t différencient les prix en ferme (moins de 90 €/t) des prix en système d'acompte (autour de 100 €/t). Le recul par rapport à 2008 reste conséquent, notamment en brassicoles, de l'ordre de 40% en acompte et 25-30% en ferme.

**ORGES :**  
autour de 80 €/t en fourragères

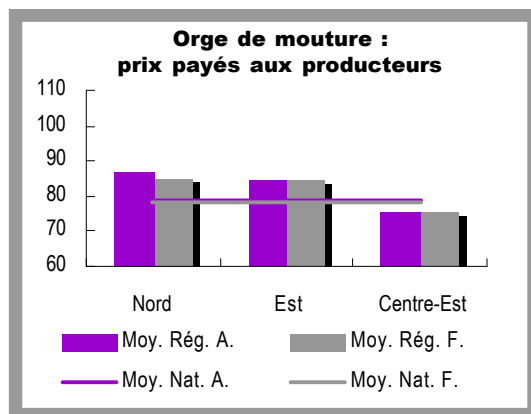


Source : FranceAgriMer



Source : FranceAgriMer

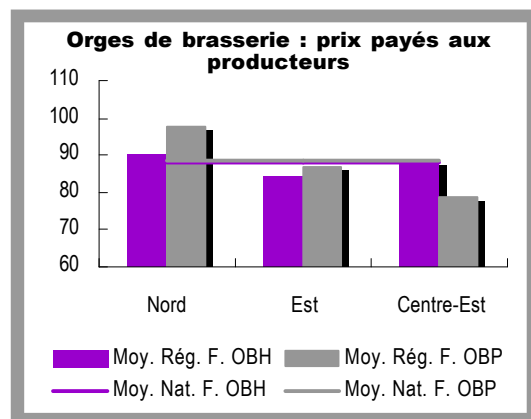
**MAIS :**  
5 €/t de plus que  
le blé meunier en  
prix ferme



Source : FranceAgriMer

Au niveau régional, les prix les plus élevés sont toujours relevés dans le Nord et l'Est, autour de 85 €/t, contre 76 €/t pour le Centre-Est. Les orges de brasserie enregistrent de plus grandes disparités de prix en variétés de printemps (79 €/t dans le Centre-Est et 97 €/t dans le Nord) qu'en variétés d'hiver, avec un intervalle inter-régional de l'ordre de 5 €/t.

**AVOINE :**  
moins chère que  
les orges  
fourragères  
depuis juillet



Source : FranceAgriMer

### ► Maïs

Comparativement aux autres céréales, le maïs semble tirer relativement mieux son épingle du jeu. En effet, la tonne s'est échangée à 10 € de plus qu'en novembre 2008, autour de 115 €/t, alors que sur les prix payés en système d'acompte, sont globalement aux niveaux de ceux pratiqués l'année dernière, autour de 100 €/t. Cette relative bonne tenue, permet au maïs d'enregistrer à nouveau une prime sur le blé tendre, de l'ordre de 5 €/t. L'acompte est nettement majoritaire, concernant près de 85% des achats.

### Prix payés aux producteurs

En €/t	nov-09		nov-08	
	Prix d'acompte	Prix fermes	Prix d'acompte	Prix fermes
Maïs	102	114	110	105
Avoine	75	76	127	119
Triticale	78	91	119	100

Source : FranceAgriMer

### ► Avoine et Triticale

Malgré quelques signes de rétablissement, la situation sur les prix de l'avoine reste très lourde. Depuis février dernier, on a ainsi un prix en ferme de l'avoine inférieur à celui du triticale, et depuis le début de cette campagne, inférieur à celui des orges de mouture, l'écart restant toutefois minime. En novembre, la tonne d'avoine s'est ainsi échangée à 75 € seulement tant en acompte qu'en ferme, alors que le triticale s'est vendu autour de 90 €/t en ferme.

### Rappel des régions enquêtées selon l'espèce :

- Blé tendre : Nord-Pas de Calais, Picardie, Normandie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté, Centre, Pays de la Loire et Poitou-Charentes.
- Blé dur : Centre, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Languedoc-Roussillon et Provence Alpes-Côte d'Azur.
- Orges : Nord-Pas de Calais, Picardie, Lorraine, Alsace, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Franche-Comté et Centre.
- Maïs : Aquitaine, Lorraine, Alsace, Pays de la Loire, Centre, Rhône-Alpes, Poitou-Charentes et Midi-Pyrénées.
- Avoine : Centre, Bretagne, Normandie, Champagne-Ardenne, Picardie, Pays de la Loire, Bourgogne et Franche-Comté.
- Triticale : Centre, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Bretagne et Pays de la Loire.

### Méthodologie

Cette enquête mesure l'évolution des prix des céréales achetées par les organismes stockeurs aux agriculteurs. Son objectif est de fournir un indicateur mensuel des tendances de prix à la production complémentaires des cotations.

Au 15 de chaque mois, les Directions Régionales de FranceAgriMer relèvent les prix pratiqués au sein d'un panel de 122 collecteurs représentatifs des principales régions productrices. Il s'agit de prix rendus silo, majorations mensuelles incluses, sans déduction des taxes parafiscales payées par le producteur, pour des grains de qualité standard et annoncés avant déduction des frais de séchage pour le maïs. Deux types de prix sont relevés : un prix ferme (fixe par définition) et un prix d'acompte moisson auquel viennent s'ajouter d'éventuels compléments en cours de campagne (excepté les compléments versés après la campagne - il ne s'agit donc pas d'un prix moyen).

Les prix régionaux et nationaux résultent de moyennes pondérées par les tonnages collectés (provenant des déclarations mensuelles de collecte de FranceAgriMer).

**Sources principales : Prix à la production :** Enquête mensuelle des Directions Régionales de FranceAgriMer - **Prix d'achat à l'intervention :** CGE/DG-Agri - **Prix de marché départ zones de production :** La dépêche Agricole et Commerciale - **Prix de marché rendu zones portuaires :** Marché des céréales (FranceAgriMer) - La dépêche Agricole et Commerciale.

**Une analyse du Service des Marchés et Etudes de filières & du Service des Bases d'Information économique (Direction MEP) :**  
**Directeur de la publication :** Fabien BOVA - **Rédaction :** D. Brulé - dominique.brulé@franceagrimer.fr - F. Balké - florence.balke@franceagrimer.fr - **Conception/Réalisation :** J. Polin - **Impression :** ARBORIAL - **Fin de rédaction :** 07 décembre 2009

© FranceAgriMer 2009 - ISSN 1773-3138 - **Prix : Abonnement annuel : 31 Euros (11 n° par an) - FranceAgriMer** 12, rue Henri Rol-Tanguy TSA 20002 - 93555 Montreuil sous-Bois cedex - **Contact/presse :** L. Gibert - Tél : 01.73.30.34.05 - V. Nicolet - Tél : 01.73.30.22.54